

Secrétaire de séance : Bruno FREUDL

DCM N°1 : Finances - Taux d'imposition 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** comme suit le taux d'imposition des deux taxes directes locales portées à l'état de notification pour l'année
2020 : Taxe foncière (bâti) : 28,26 %
Taxe foncière (non-bâti) : 54,24 %

DCM N°2 : Subvention – DETR – modernisation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, SOLLICITE pour le projet susvisé la subvention suivante : 70 050,86 € soit 60 % d'une dépense subventionnable de 116 751,44 € H.T. auprès de la Préfecture de Moselle, au titre *Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux*. **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire, pour intervenir dans cette affaire au nom de la Commune.

DCM N°3 : Marchés publics – remplacement des menuiseries extérieures des appartements allée des Ecoles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE M. le Maire, à signer le marché avec la société INTEGRAL HABITAT (57155), au montant de 33 604,74 € H.T., **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour intervenir dans cette affaire au nom de la Commune.

CR Décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation (article L 2122-22 du CGCT, DCM 4 du 09 juin 2020) :

Sans objet

COURCELLES-CHAUSSY, le 07 avril 2021
Le Maire,

Luc GIAMBERINI